



Restauration de la Reyssouze, du Dévorah et du canal de Loëze à Bourg-en-Bresse

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Département : Ain

Territoire concerné : Bourg-en-Bresse

Délégation : Lyon

Interlocuteurs Agence : Benoît Terrier

PRÉSENTATION DU PROJET

LES ACTEURS DU PROJET

Porteur du projet

Syndicat de la Reyssouze et
de ses affluents – Reyssouze
& Affluents

Réalisation du projet

ERANTHIS – paysagistes, urbanistes

SETEC HYDRATEC - bureau d'études en hydraulique

CONTRE CHAMP – bureau études en concertation et utilité sociale

CONTEXTE ET HISTORIQUE

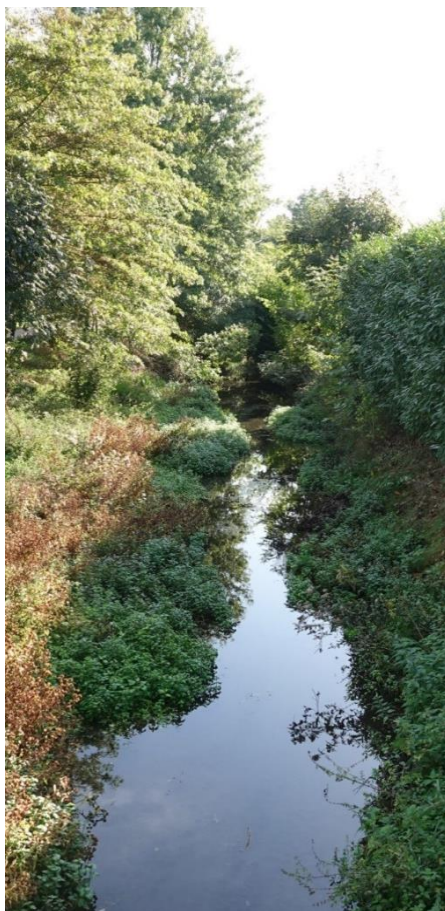
La Reyssouze et le Dévorah au sein de l'unité urbaine de Bourg-en-Bresse, sont deux cours d'eau dont le tracé a été considérablement modifié dans les années 1960 avec l'extension des villes et des industries. Des canaux, comme celui de Loëze, ont été créés pour limiter les crues dans le centre-ville, contribuant à l'anthropisation et à la complexification du réseau hydraulique. Cette situation a engendré des difficultés de gestion en période de sécheresse ou de crues, ainsi que des problèmes majeurs de qualité des milieux (eau stagnante, qualité de l'eau dégradée, faible biodiversité, ruptures de continuités écologique et piscicole, etc.). Pour répondre à ces enjeux, le syndicat de la Reyssouze et de ses affluents a lancé le projet REDECA (REyssouze-DEvorah-CAnal). Ce projet ambitieux vise à rétablir un fonctionnement plus équilibré et naturel des milieux aquatiques en prenant en compte les usages quotidiens des usagers et des riverains. Il se déploie sur trois secteurs interconnectés :

- Débétonisation du canal de Loëze (1,6 km) et réhabilitation de zones humides ;
- Restauration écologique du Dévorah (1,75 km) ;
- Restauration écologique de la Reyssouze (2,5 km).

En raison de la diversité des contextes géographiques (rural, périurbain, et urbain), Reyssouze & Affluents a décidé de diviser ce projet de restauration hydromorphologique en plusieurs volets. Chaque volet inclut une concertation par le dialogue territorial (études sociologiques, conseils de quartiers, etc.) afin de compléter les aspects techniques, et pour deux d'entre eux, une approche paysagère.



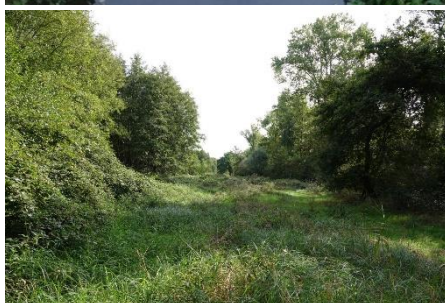
Canal de Loëze



Le Dévorah



La Reyssouze

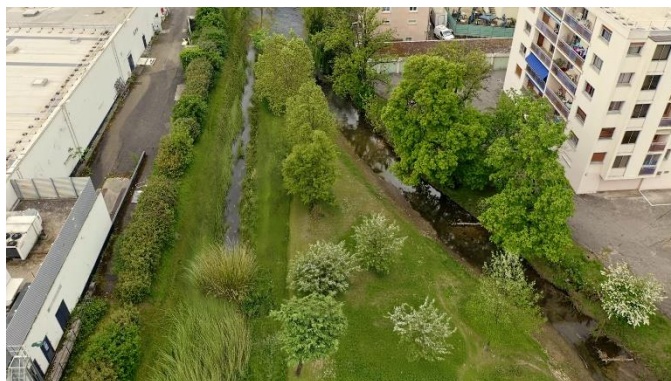
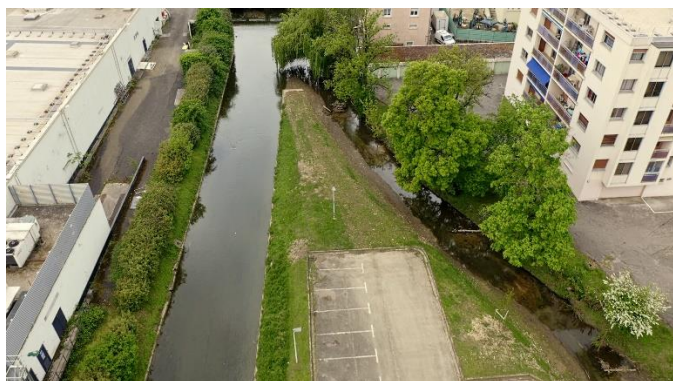


DESCRIPTION DU PROJET

PLACE DE L'APPROCHE PAYSAGÈRE DANS LE PROJET DE RESTAURATION

Bien que le contexte soit favorable (aucune tension n'ayant été constatée lors des discussions préalables), Reyssouze & Affluents a souhaité faire appel à des groupements pluridisciplinaires pour intégrer les divers enjeux et problématiques propres aux différents sites. L'agence de paysage et d'urbanisme ERANTHIS a participé en tant que co-traitant à la conception des projets. En collaboration avec le Bureau d'études en hydraulique SETEC HYDRATEC, le bureau CONTRECHAMP (études sociales) et en lien étroit avec divers experts du SBVR, ces équipes ont apporté des réponses visant à concilier les enjeux hydromorphologiques et l'acceptation et l'appropriation des projets par tous les acteurs concernés.

Ce travail conjoint, combiné à une approche paysagère, a permis la réalisation d'esquisses intégrant la dimension technique du projet tout en apportant une sensibilité aux valeurs paysagères, aux usages, et aux loisirs à soutenir ou à développer. Cette démarche a facilité la prise en compte des besoins et attentes des riverains et des utilisateurs des espaces concernés, assurant ainsi une meilleure appropriation des projets par la communauté.



Photomontage (AI) avant et après / après restauration du canal de Loëze (gauche) et du Dévorah (droite)

LES OUTILS MOBILISÉS

La diversité des outils utilisés a varié en fonction du contexte et des enjeux de chaque projet. Certains projets, comme ceux dans les zones de marais, n'ont pas nécessité de réflexion sur l'approche paysagère en raison du caractère naturel et non accessible du site par les usagers ou riverains. En revanche, pour d'autres, des études sociales sur les pratiques territoriales, ainsi qu'une démarche paysagère prenant en compte les usages, les perceptions, les cortèges de végétaux, le mobilier, ... ont été développées pour intégrer l'ensemble des enjeux et problématiques. Des esquisses paysagères ont été réalisées et des ateliers de concertation ont été organisés pour favoriser la participation et l'appropriation des projets.

La Reyssouze



Le Dévorah





Photographies avant restauration et représentations graphique du projet – Réalisation Eranthis

COMMUNICATION

Tout au long du processus de conception, le porteur de projet (SBVR) et le groupement de maîtrise d'œuvre, ont échangé sur les réalisations en cours afin d'apporter des ajustements en fonction de la réalité sociale et technique de chaque site. Des conseils de quartiers ont été organisés pour informer et recueillir les avis des usagers et des riverains. Le SBVR a également recruté une agence de communication pour produire divers supports (plaquettes, panneaux de chantier, panneaux de valorisation avant et après chantier, films, communiqués de presse, etc.) et organiser des événements.

De plus, le SBVR a installé des bornes d'observation du paysage sur le bassin versant. Ces bornes, équipées de flash codes, permettent aux citoyens, aux élus et aux agents du SBVR de prendre et partager des photos de la rivière à des endroits précis. Cet outil facilite le suivi de l'évolution de la rivière et des paysages, aide à comprendre les enjeux actuels et futurs autour de l'eau, et permet d'anticiper et d'évaluer les politiques d'aménagement du territoire et son attractivité.



Borne de l'observatoire du paysage – Cœur Reyssouze

GAINS ET BÉNÉFICES / LIMITES ET ÉCUEILS

Le projet REDECA, de par son ambition, a réussi à rétablir à la fois les fonctionnalités hydromorphologiques et écologiques des cours d'eau et de leurs milieux environnants. Il s'est également ancré dans son territoire en tenant compte des usages et pratiques quotidiennes des habitants. De plus, il a joué un rôle éducatif en sensibilisant les populations à l'importance de restaurer nos écosystèmes dégradés pour renouer des interactions bénéfiques avec la nature. Ce projet a également permis aux élus de mettre en valeur leur territoire, de susciter l'attrait, de communiquer et de mobiliser autour d'une cause commune.

BILAN

Une bonne entente entre tous les acteurs et parties prenantes du projet s'est avérée essentielle pour mener à bien les différents projets dans un laps de temps record. Les études, la conception, la validation des esquisses et les opérations ont été réalisées dans un délai exceptionnellement court (de juillet 2022 à mars 2025). Un effort considérable a été déployé pour rechercher des subventions afin de combler le financement public (l'Agence de l'eau a pris en charge 70% des coûts, le Département de l'Ain, 10%). Le syndicat a notamment eu recours à des mécénats pour financer une partie des projets (Fonds MAIF pour le Vivant / CDC Nature 2050).

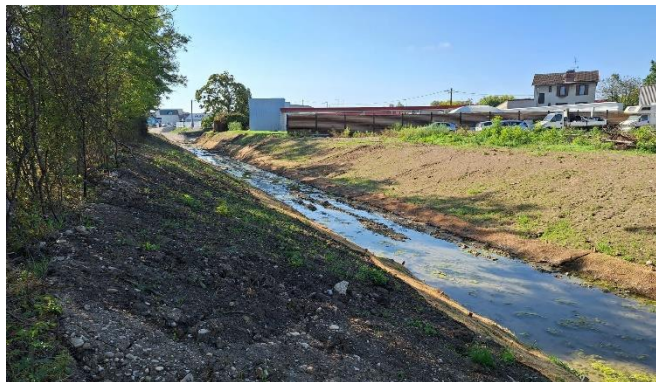
Grâce à des projets exemplaires et ambitieux, les porteurs de projets, tels que le SBVR, renforcent les liens avec les acteurs de leur territoire, ouvrant ainsi la voie à de belles perspectives pour l'avenir.

La Reyssouze



Le Dévorah





Photographies après et en cours de restauration

IDEE INSPIRANTE :

- Favoriser la mise en réseau et l'interconnexion des projets dans le but de bâtir un projet de restauration territorial ambitieux.
- Intégrer et prendre en compte divers enjeux (hydrologiques, environnementaux, sociaux, ...) autour d'un projet commun et ambitieux, en instaurant des instances et des outils de concertation et de co-construction (comité citoyen "Cœur Reyssouze", observatoire photographique, ...).

SOURCES

[Amélioration des rivières et du cadre de vie à Bourg-en-Bresse \(reyssouze-affluents.fr\)](https://reyssouze-affluents.fr)

[Dossiers « Cœur de Reyssouze » 2022 / 2023/ 2024 de l'Appel à projets Eau et Participation Citoyenne de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.](#)

[Flyers de présentation du projet REYDECA - 2023-2025 : Reyssouze et Affluents améliore les rivières et votre cadre de vie de Bouvent au stade Verchère](#)

[Echange oral et visite de site avec Alexandre Lafleur \(Directeur du Syndicat Reyssouze et Affluents\)](#)

Date de rédaction : 21 octobre 2024